



Plan Communal de Sauvegarde

Fiche Information : Particuliers

A retourner en mairie avant le ...

La commune d'Ugine a récemment élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** qui vise à recenser et organiser, parallèlement à l'intervention des services de secours, tous les moyens nécessaires (alerte, évacuation, ravitaillement, hébergement d'urgence...) afin de mettre en sécurité les habitants de la commune en cas d'accident naturel ou technologique.

Pour pouvoir prévenir et informer les habitants en cas de risque, Ugine met actuellement en place un **système d'alerte de la population par téléphone** qui sera très prochainement opérationnel. La première partie de ce questionnaire vise donc à recenser vos coordonnées afin que vous puissiez profiter de ce système d'alerte.

IDENTIFICATION

Nom..... Prénom..... Nombre de personnes au foyer.....

Adresse

Code Postal Commune

E-Mail@.....

SYSTEME D'ALERTE PAR TELEPHONE

Par défaut le N° enregistré sera celui indiqué sur l'annuaire, si vous souhaitez être prévenu sur un autre téléphone ou si vous n'apparaissez pas dans l'annuaire inscrivez le(s) numéro(s) correspondants ci-après :

N° Tel Fixe

N° Tel Portable

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la commune établit notamment l'inventaire des moyens qui pourraient être utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées.

En tant que citoyen, **vous pouvez aider la commune de plusieurs manières** en cas de crise majeure : en hébergeant des personnes sinistrées, en mettant à disposition du matériel permettant d'assurer la remise en état des sites après l'accident (motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement...) ou bien en mettant vos compétences au service de la commune (brevet de secourisme/AFPS, compétences en matière de sécurité, langues étrangères pratiquées, ...)

Cette deuxième partie du questionnaire permet donc de recenser personnes bénévoles qui souhaiteraient aider la commune en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

POSSIBILITES D'HEBERGEMENT DE PERSONNES SINISTREES

Oui, je peux héberger sous mon toit (nb) personnes en cas de crise majeure sur la commune

Observations :

POSSIBILITE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUVANT AIDER À LA SAUVEGARDE OU À LA REMISE EN ETAT

Matériel proposé :

OUI, JE SOUHAITE AIDER LA COMMUNE EN CAS DE CRISE MAJEURE

Compétences particulières / langues pratiquées :

N.B.: Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés uniquement dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune.

En retournant ce document, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

A.....

Le.....

Signature :